

la nouvelle
ACTION FRANÇAISE

1 F

HEBDOMADAIRE ROYALISTE - DEUXIÈME ANNÉE - 26-7-1972 - N° 65

Lucky Luke

A

BRUAY



le choix de sadate

Les décisions du Président Sadate relatives à l'évacuation des « conseillers » soviétiques, loin de bouleverser l'équilibre des forces en présence au Proche-Orient, remet en cause toutes les idées reçues sur l'homme qui apparaissait, après la mort du « Raïs », au mieux comme un arbitre au-dessus des clans, au pire comme un personnage de transition sans épaisseur. Digne successeur du « bik-bachi » Nasser qui n'hésitait jamais à prendre des mesures spectaculaires et d'importance (nationalisation du Canal), Anouar-el-Sadate a désormais engagé sa personne dans la difficile partie de poker qui se joue dans cette partie du monde.

Déjà en 1971, en limogeant Ali Sabri, Sadate avait non seulement affirmé son désir d'assurer la prééminence du chef de l'Etat qu'il était, sur toutes les instances de l'Union Socialiste Arabe, le parti unique, mais surtout consommé la rupture entre deux courants fondamentalement opposés : les tenants d'un « libéralisme à l'égyptienne », passant par un dégagement de l'emprise soviétique et un rapprochement avec les U.S.A., favorables à l'amoindrissement du rôle du parti unique, et les tenants d'une « ligne dure » partisans d'une étroite collaboration avec l'U.R.S.S., afin d'aider au triomphe du socialisme. Fait remarquable : ce clivage n'a rien à voir avec celui qui s'établit vis-à-vis du conflit israélo-arabe : solution négociée ou reprise des hostilités. Ainsi, dans l'armée épurée depuis le désastre du Sinaï, les jeunes officiers, version moderne des « officiers libres » de 1952 (Nasser, Amer), traumatisés par la défaite et assoiffés de revanche, bien que premiers bénéficiaires de l'aide matérielle soviétique, versent souvent dans le panarabisme et le puritanisme islamique revue par le Libyen Kadhafi.

La présence physique soviétique sur le territoire national commençait à peser lourdement sur les débris d'un conflit idéologique apparemment résolu par le procès spectaculaire intenté à Sabri et à ses acolytes. Poussé par les accords de Moscou (consacrant le désir des U.S.A. et de l'U.R.S.S. de trouver en commun une solution diplomatique au conflit israélo-arabe), illustration flagrante de cet éternel partage des destinées du monde, se voyant déjà sacrifié sur l'autel de ceux qui ne se soumettent pas aux règles édictées par les Grands, obligé de tenir compte de l'échec flagrant de l'ambitieux dessein nassérien, Sadate a choisi.

Au risque de se couper du peuple égyptien qui, la première vague d'enthousiasme tombée (sentiment d'indépendance nationale comblé), risque de ne pas tomber dupe du marché qui s'est conclu entre Américains et Soviétiques. Si Sadate peut compter sur la « nouvelle vague » de technocrates égyptiens éduqués dans les universités américaines, soucieux de régénérer une économie moribonde afin de faire face à une expansion démographique aberrante et de corriger toutes les erreurs commises dans l'euphorie de l'ère nassérienne teintée de mégalomanie, toutes choses ne pouvant se réaliser que dans une période de paix, il ne peut compter sur une opinion publique blessée dans son orgueil par un expansionnisme israélien sans scrupules. Il pourrait très bien se révéler de nombreux Kadhafi dans les rangs de la nouvelle armée égyptienne.

Dans le monde arabe, les réactions sont mitigées. Les plus favorables émanent de Libye et du Soudan. Ce n'est pas vraiment une surprise : le contre-coup d'Etat du général Nemeiry au Soudan,

en juillet 1971, et la sanglante répression anti-communiste (pendaison des leaders du P.C.S.) qui suivit, ainsi que les mesures prises sur le plan intérieur par le colonel Kadhafi en Libye, sont encore dans toutes les mémoires. Il est paradoxal de noter que l'U.R.S.S. n'a jamais formellement condamné ces régions, trop contente de perfectionner et d'améliorer le volume des relations commerciales et économiques avec la Libye et le Soudan. La décision de Sadate intervient, en outre, à temps pour appuyer la position précaire d'un Kadhafi, apôtre du panarabisme islamique, aux prises avec la faction pro-soviétique de Jalloud.

En Syrie, troisième partenaire de l'Union des Républiques Arabes (Egypte, Libye, Syrie), la réaction est beaucoup moins bonne. Le général Assad, héritier de huit années de pouvoir baasiste, soucieux de préserver son image de marque d'homme d'ouverture, est à la recherche d'une réconciliation avec la faction rivale du Baas au pouvoir en Irak. Tout cela n'est pas compatible avec l'axe Tripoli - Le Caire - Khartoum en train de se constituer progressivement, surtout lorsque l'on sait que Bagdad et Le Caire sont en rivalité ouverte depuis des siècles pour la suprématie du monde arabe. Un axe Damas - Bagdad, volontiers ouvert aux initiatives soviétiques, constituerait en même temps un facteur d'importance pour les visées gloutonnes de la politique extérieure moscovite sur le Golfe Persique, nouvel épicerie des rivalités économiques et politiques entre les Super-Grands, parmi lesquelles il ne faudrait pas oublier la Chine, active au Dhofar.

La réalisation du panarabisme de Saladin ou de Nasser, c'est-à-dire la constitution d'une grande nation arabe de Casablanca à Bassorah, n'est pas pour demain.

La prise de position de Sadate ne constitue qu'un épisode supplémentaire dans la tragi-comédie qui se déroule en dehors des intéressés, dans tout le Moyen-Orient, qui n'a pas perdu de sa fascination depuis l'expédition Lawrence et le démembrement de l'Empire Ottoman.

PH. BERNSTEIN.

télévision : roux-mansholt

D'aucuns, pleins d'illusions, ont pu croire que ce débat prometteur, entre un partisan de la croissance semi-japonaise (6,5 %) et celui du Zegisme ou croissance zéro, allait nous faire entrer au cœur du dilemme de l'économie moderne. M. Roux aurait pu, par exemple, reconnaître que le système capitaliste libéral se trouvait bloqué par des phénomènes secrétés par lui. M. Mansholt aurait pu aussi reconnaître le caractère irréaliste de son système et chercher une définition complète des éléments en cause, autres que ceux quantifiés.

Pour ce, il eût fallu des interlocuteurs capables de philosophie. Or, avec l'appui du triste duo des animateurs, la discussion s'en est tenue au strict niveau de la technique. Tandis que l'un se veut technicien « agricul-

teur », l'autre se montre polytechnicien éclairé, sûr de tout et en particulier de lui. Et les Français ont ainsi appris que s'ils avaient davantage de télévisions et de voitures qu'il y a quelques années, c'était grâce à la croissance. Ils le savaient : M. Chaban-Delmas et la Sofres le leur ont déjà affirmé !

Une réponse sérieuse et plus élevée du nouveau maître du Zegisme était attendue, non pas une avalanche de chiffres. Un débat vide d'idées donc, où chacun refusa de se battre sur le terrain risqué des fins et des critères de la croissance. Un vide immense dans lequel s'est engouffrée la militante du P.C., malgré sa bonne volonté primaire. Il était possible d'obliger Ambroise Roux à aborder les vraies questions, à sortir de son olympisme. Il était possible de montrer à Siccó Mansholt,

si peu sûr de lui, qu'il était également à côté du vrai problème.

Deux points intéressants, quoique marginaux au débat : tout d'abord, l'ardeur de M. Roux à affirmer la séparation des pouvoirs économiques et politiques, en même temps que la valeur d'apostolat de ce dernier (sic) ! Curieuse affirmation destinée, peut-être, à rendre sa virginité à une caste remplumée, en perspective des élections ? D'autre part, la satisfaction du même personnage devant les protestations des journaux de gauche qui accusent le système de récupérer ses propres vices à son avantage. Cette satisfaction ne serait-elle pas l'explication du pourquoi de la croissance économique, à savoir, en ce mercredi 18 juillet : faire ch... la gauche ?

M.-H. PERRIN.

EDITORIAL

lucky luke à bruay

Henri Lefebvre a eu dans son dernier ouvrage (1), une expression heureuse pour caractériser la société du spectacle contemporaine, lorsqu'il a dit qu'elle donnait à l'individu des « signes » à consommer en lui interdisant en même temps de se réaliser dans l'ordre du faire et dans l'ordre de l'être. Ainsi, pour pallier la crise de la cité fondée sur l'amitié et sur l'amour, pour tromper la solitude de l'homme, se multiplient les illustrés pornos qui substituent le fantasme au réel.

Les mass media, la publicité, l'école, la propagande, s'évertuent de même à émousser les facultés de jugement de nos concitoyens. Mais dans le même temps on s'efforce de donner au peuple souverain l'impression qu'il est souverain juge arbitre et justicier. Tantôt cela se traduit par une farce référendaire. Mais cela peut aussi conduire à lui donner en spectacle une bonne énigme judiciaire.

C'est tout le sens de l'ignoble tam-tam mené autour de l'affaire de Bruay-en-Artois. Et tant pis si d'aventure quelques existences en sortent irrémédiablement brisées.

Qu'on nous entende bien. Nous n'avons aucun avis sur la culpabilité ou l'innocence de M^e Leroy, car nous nous interdisons de porter le moindre jugement sur un dossier connu de seconde ou troisième main.

Nous ne songeons pas davantage à faire le procès de la justice en général à l'occasion de cette affaire. Nous comprenons parfaitement qu'il y a des moments où ceux qui sont chargés de démasquer un criminel soient amenés à piétiner et tâtonner lorsque le cas est très embrouillé. Parfois même, hélas, des enquêteurs et des juges, malgré leur sérieux et leur compétence, peuvent se tromper, ce qui est pénible, voire tragique mais non scandaleux.

En revanche, nous trouvons monstrueux que le souci du spectacle conduise un juge à révéler des données de l'instruction et à donner en quelques semaines autant de conférences de presse que la Callas en trois ans.

Nous trouvons détestable que quotidiens et télévision aient fait de l'affaire de Bruay-en-Artois le sujet d'actualité, aient jeté en pâture au public la vie privée de M^e Leroy et Monique Mayeur.

Le juge Pascal vient d'être dessaisi du dossier, mais le mal est maintenant accompli.

L'impression pénible de parti pris qu'il a donnée a en effet accru l'imbroglio de l'affaire de Bruay, voire brouillé les pistes. Dans ces conditions, un jury de Cour d'Assise ne pourra qu'acquitter M^e Leroy au bénéfice du doute.

De la sorte on relâchera dans la nature un étrangleur de fillettes si le notaire est coupable. S'il est innocent, en revanche, il portera toute sa vie, aux yeux de l'opinion, l'estampille de l'assassin qui a échappé à la justice... à moins que l'on ne retrouve le vrai coupable. Mais celui-ci, tenu au courant par la presse de la marche de l'instruction, aura pu mettre de son côté tous les atouts pour éviter d'être démasqué.

Les démocrates du XIX^e siècle rêvaient d'une République à l'antique dans laquelle les citoyens participeraient à un vaste forum permanent. La démocratie moderne a surtout fait naître un vaste cirque mass-médiatique digne du Bas-Empire avec mises à mort morales (et quelquefois physiques).

N.A.F.

(1) « Vers le cybernanthrope » (Denoël).

NAF.TELEX... NAF.TELEX

• SAUVER PARIS : LA CITE FLEURIE TOUJOURS EN PERIL. — Le Tribunal administratif de Paris a rejeté, voici quelques jours, le recours formé par l'Association des artistes résidant à la « Cité Fleurie », charmant village d'artistes situé dans le 13^e arrondissement.

On sait que le terrain sur lequel se situe ce village d'ateliers perdus au milieu des arbres et des fleurs avait été acheté par la Société Sefima dans le but d'y édifier un immeuble de onze niveaux. Elle obtint un permis de construire en mars 1971 et, un mois plus tard, la Préfecture de Paris prenait un arrêté de démolition de la Cité, auquel le recours en justice accordait un bref répit.

Le Tribunal administratif vient donc de trancher en faveur de l'administration, d'abord parce que la régularité du permis de construire n'était pas contestable, ensuite parce que la « Cité Fleurie » ne figure pas au plan des espaces verts protégés. Ce qui est d'ailleurs tout à fait curieux puisque le règlement des espaces verts intérieurs prévoit que ceux-ci doivent être protégés si leur surface dépasse mille mètres carrés. Or la « Cité Fleurie » en couvre deux mille.

Légalement, la Cité ne peut désormais être sauvée que si une association se crée en vue de son rachat. Encore faudrait-il que la société immobilière ne commence pas immédiatement les travaux, comme elle en a le droit. Affaire à suivre.

• DOLLAR - DEUTSCHMARK MEME COMBAT.

— Lundi 17 juillet se tenait à Londres une réunion des ministres des Finances des « Dix », qui tentaient de mettre au point une tactique commune pour faire face à la crise monétaire. Un absent remarqué : M. Schmidt, nouveau ministre allemand des Finances, qui se trouvait ce jour-là à Washington. Sans doute pour y prendre ses consignes ?

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

RESTAURATION NATIONALE
Edité par la S.N.P.F.

17, rue des Petits-Champs - Paris (1^{er})
Téléphone : 742-21-93

Abonnement un an : 45 F
Abonnement de soutien : 100 F
C.C.P. N.A.F. 642-31

Directeur de la Publication :
Yvan AUMONT

Imprimerie abexpress
72, rue du château-d'eau paris 10^e

NAIVETÉ

Tout lecteur quelque peu averti des problèmes monétaires, ou simplement curieux de saisir en un coup d'œil la genèse de la crise actuelle, n'aura pas manqué d'être surpris en lisant le petit tableau encadré dans un récent article sur le sujet et présentant des dates hautement fantaisistes, sans aucun rapport avec les faits évoqués. Ce n'est pourtant qu'un début. L'une des mesures de rétorsion préférée d'un rédacteur en chef implacable — dictateur à la petite semaine — à l'encontre du rédacteur moyen, pour l'obliger à passer sous les fourches caudines de l'appel aux lecteurs.

Bien naïvement, j'étais persuadé qu'à la seule lecture de mes articles, l'abonné déciderait de se réabonner et le lecteur enthousiasmé souscrirait immédiatement un abonnement de soutien. Il paraît que c'est tout le contraire. Tout ce qui est problèmes économiques n'intéresserait que les amateurs du jeu des sept erreurs. Evidemment, si vous vous abonnez (ou réabonnez) en nombre suffisant, tout pourrait changer, peut-être même (et pour rester dans la ligne de notre journal) me permettrait-on de donner de temps à autre quelques conseils boursiers ou de vous indiquer une forme de placement rentable. De la forêt de résineux à la part de société immobilière, en passant par le lingot d'or, le choix est vaste. Mais aujourd'hui, soyez-en sûrs, l'investissement le plus rentable c'est un abonnement à la N.A.F.

Philippe DILLMANN.



N.A.F. — Maître Leclerc, comment vous situez-vous politiquement ?

H. L. — Pour l'essentiel, mes activités politiques sont centrées sur mes activités professionnelles. Cela signifie que mon activité de militant politique s'exerce bien entendu à l'intérieur de l'organisation qui est la mienne — le P.S.U. — mais également sur un terrain de lutte qui se trouve être, pour des raisons professionnelles, la confrontation directe avec l'appareil répressif. Confrontation que j'ai connue d'abord en mai 1968, époque à laquelle j'ai été l'avocat d'un certain nombre de militants du Mouvement, puis après mai 1968, lorsque j'ai défendu des militants directement engagés dans le combat, mais aussi un certain nombre de jeunes moins directement politisés : c'est ainsi que j'ai été l'avocat d'Alain Geismar devant la Cour de Sécurité de l'Etat, mais aussi de paysans en lutte, ou plus exactement de paysans réprimés, et d'ouvriers peu organisés sur le plan syndical.

N.A.F. — Comment concevez-vous l'exercice de votre profession ?

H. L. — J'ai une conception politique de l'exercice de ma profession. Ce qui, je m'empresse de le dire, ne signifie pas qu'il faille négliger les aspects techniques de la défense ; bien au contraire, quand on se trouve confronté à des problèmes de répression politique, l'aspect technique est primordial : il faut à tout prix faire éclater les contradictions de la loi et du système répressif, car on sait très bien que, quand il s'agit de réprimer, l'Etat ne fait plus attention à sa propre légalité.

Cela dit, je n'accepte pas le rôle qui est traditionnellement celui de l'avocat. Dans la conception traditionnelle, l'avocat est un membre de l'appareil judiciaire. C'est, comme on dit, un *auxiliaire de justice*, c'est-à-dire un homme qui aide le système judiciaire à mieux fonctionner. C'est aussi la bonne conscience de la justice : du moment que l'avocat a pu s'exprimer, on a le sentiment que la justice a été bien rendue. Pour moi au contraire, l'avocat doit être celui qui cherche à donner mauvaise conscience à la justice, qui restera aux côtés de celui qu'il défend, qui l'aidera à ne pas accepter l'engrenage de la machine judiciaire.

Et cette conception du rôle de l'avocat va très loin parce qu'elle débouche sur une contestation radicale de la justice, sur un refus de la répression politique, et parce qu'elle concerne aussi les procès de droit commun, du moins au pénal : un jeune délinquant peut être en effet considéré comme la victime de circonstances familiales, etc. C'est là un premier système. Le second consiste à dire aux juges : *de quel droit le jugez-vous ? N'êtes-vous pas responsables de cette délinquance ?* C'est donc un système accusatoire de la justice, un système qui remet en cause la justice de classe. Il faut donc essayer d'avoir un avocat au service du peuple, et non au service de la justice. Telle est la conception à laquelle je suis arrivé, au cours de mes confrontations avec l'appareil répressif.

Il est donc évident que, partant de cette conception de mon métier, la prise de conscience que je pouvais avoir confusément de la réalité de la lutte de classes s'est concrétisée, d'abord par l'observation du fonctionnement de l'appareil judi-

ciaire, et ensuite par les contacts que j'ai eus avec un certain nombre de gens. J'ai senti qu'il ne pouvait pas y avoir de solution humaniste, qu'il ne pouvait pas y avoir de solution à l'intérieur du système. Cela signifie que, pour moi, la justice est incapable de s'améliorer et que, d'autre part, il ne peut y avoir d'amélioration du système politique global qui donnerait une justice meilleure.

J'en suis donc arrivé à penser que la révolution est nécessaire, c'est-à-dire qu'une transformation violente de la société est inévitable et indispensable.

N.A.F. — Mais la « société d'abondance » n'exerce pas des pressions telles que la révolution est désormais impossible ?

H. L. — Je ne le pense pas parce que la société d'abondance est incapable de satisfaire un certain nombre d'aspirations de l'homme, et en particulier le désir de liberté. Il y a déjà eu dans l'histoire des esclaves repus, et pas trop mal traités. Mais les sociétés esclavagistes ont disparu parce que l'homme n'aspire pas seulement à manger à sa faim. Comme le disait Marx, il faut du pain et des roses.

N'oublions pas cependant qu'il existe en France des millions de personnes — les travailleurs immigrés en particulier — qui ne parviennent pas à vivre décemment. Il existe donc, même dans les sociétés les plus développées, des noyaux de pauvreté. D'autre part, la société d'abondance n'a pas été capable de réduire le fossé qui sépare les pays industrialisés du Tiers-Monde. Bien au contraire, ce fossé s'accroît tous les jours.

En fait, je ne crois pas que la société d'abondance soit en mesure de résoudre ces problèmes. Elle peut tout au plus les retarder. Et ceci pour la simple raison que, malgré les transformations — technologiques en particulier — auxquelles nous assistons, les problèmes fondamentaux n'ont pas changé par rapport au XIX^e siècle. Contrairement

à ce que l'on dit, l'exploitation de l'homme par l'homme se maintient exactement de la même façon qu'autrefois. Et le problème du pouvoir se pose en termes identiques. Bien sûr, il y a des technocrates. Mais on s'aperçoit qu'en réalité ce sont ceux qui possèdent les instruments de production qui sont au pouvoir.

La société actuelle demeurant fondée sur le profit, elle est incapable de résoudre les problèmes de l'homme, et elle n'est même pas en mesure de résoudre ses problèmes matériels. Par exemple, ce n'est pas en conservant un système fondé sur le profit que l'on résoudra le problème des pays sous-développés. En fait, il ne sera résolu que par contrecoup, parce que les capitalistes auront cherché des débouchés nouveaux. Mais tout le monde sait que, dans la situation actuelle, le système capitaliste se moque éperdument qu'un certain nombre de gens crèvent de faim dans le monde.

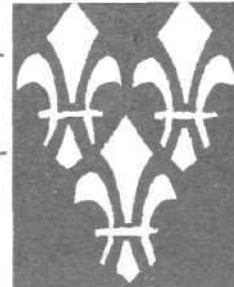
En fait, je crois que la société d'abondance ne pourra résoudre les problèmes qui se posent actuellement que dans le cadre d'une société communiste.

N.A.F. — Comment définissez-vous la société communiste ? Vous inspirez-vous d'un modèle présent ou à venir ?

H. L. — La société communiste, c'est la société sans Etat, sans classes. Mais il est difficile de la définir de façon précise. Chaque fois qu'on s'y est attelé, on l'a rêvée. On peut bien rêver, ça aide à lutter. Il faut bien reconnaître que Marx, dans les définitions qu'il a données de la société communiste, n'a pas été exceptionnellement brillant.

Ce qui est important, c'est de définir la transition. Pour parvenir à la société communiste, il faut d'abord abattre la société capitaliste, et ensuite construire le socialisme. Or je crois que, même dans un pays développé comme la France, cela ne

maître henri le une seule solution, LA RÉVOLU



clerc :

rion

ne fera pas sans violence : il faudra que l'Etat impose ce renversement, puis cette construction. Il n'y aura donc dépérissement de l'Etat que lorsque la transition vers le socialisme sera suffisamment avancée, parce que les forces capitalistes sont capables d'une telle résistance que la violence est indispensable pour les vaincre. Cela dit, je crois que, comme le disait Lénine dans *L'Etat et la Révolution*, la dictature du prolétariat est certes une dictature, mais une dictature infiniment plus démocratique que la « démocratie » bourgeoise.

N.A.F. — Les expériences qui ont été faites jusqu'à présent montrent que la dictature que vous évoquez n'est pas celle du prolétariat, mais d'une « nouvelle classe » bureaucratique...

H. L. — C'est certain, et les modèles que nous connaissons ne me satisfont pas. J'abhorre le modèle soviétique qui n'est qu'une caricature de la dictature du prolétariat. Quant à la révolution chinoise, je ne la connais pas suffisamment. Elle présente des aspects enthousiasmants, mais qui sont propres à la situation chinoise. Et les problèmes qui se posent en Chine ne sont pas comparables à ceux qui se posent dans une civilisation comme la nôtre, avec son modèle culturel particulier et son niveau de développement économique. Mais ce qui me séduit tout particulièrement dans l'exemple chinois, c'est l'effort considérable qui a été fait pour remporter la victoire idéologique, c'est-à-dire pour détruire ce qui était l'aliénation profonde de l'homme avant la Révolution culturelle. C'est là un aspect à la fois terrifiant et fascinant de cette révolution.

Cela dit, je ne pense pas que l'on puisse résoudre les problèmes avec des modèles. Et ce n'est pas parce que le socialisme a échoué dans certains pays qu'il n'est pas nécessaire. Il est vrai que la bureaucratie russe, le « modèle » suédois et Cuba

sont des échecs, et que le socialisme yougoslave rencontre des difficultés. Mais il faut tirer les leçons de ces échecs, car le socialisme est la seule possibilité, je dirai pour des raisons scientifiques : quand on regarde la réalité concrète, on s'aperçoit que le schéma fondamental de Marx, en ce qui concerne la lutte des classes, demeure vrai.

N.A.F. — On dit aujourd'hui que la classe ouvrière n'est plus révolutionnaire et on peut même se demander si elle l'a jamais été puisque Lénine parlait déjà du « trade-unionisme » spontané de cette classe...

H. L. — La classe ouvrière, c'est vrai, est très influencée par les idéologies réformistes et par le révisionnisme du parti communiste. Mais la classe ouvrière recèle d'immenses possibilités : c'est elle qui a fait mai 1968, alors qu'un an auparavant elle votait pour les partis bourgeois, alors que le P.C. cherchait à freiner le mouvement par tous les moyens. En mai 1968, la classe ouvrière, aliénée idéologiquement par la bourgeoisie et par le P.C., a opéré un renversement idéologique : elle a cru que tout était possible. Mais, comme il n'y avait pas de parti révolutionnaire, le mouvement a été finalement une défaite.

Cela ne veut pas dire que la victoire n'est pas possible. Le P.C. n'empêchera pas toujours la prise de conscience de la classe ouvrière : regardez le Joint Français, regardez le milieu paysan qui était autrefois la base de la réaction. Certes, il ne s'agit là, pour le moment, que de révoltes. Mais le jour où ces révoltes seront coordonnées par un parti révolutionnaire, les conditions de la révolution seront là.

N.A.F. — Il va sans dire que, vous situant dans la perspective marxiste, la monarchie constitue de votre point de vue une superstructure féodale ?

H. L. — Cela va sans dire ! Historiquement, la monarchie a été un facteur qui a permis l'ascension de la bourgeoisie. En fait, la monarchie ne peut pas être autre chose que l'instrument de domination d'une classe. Je ne crois pas que le monarque puisse être au-dessus des classes, et je ne crois pas qu'il puisse y avoir de possibilité de concorde entre les classes. Pour moi, la libération du prolétariat ne peut être l'œuvre que du prolétariat lui-même. Donc la monarchie ne sert à rien.

N.A.F. — Pourtant, Engels ne reconnaissait-il pas l'indépendance du pouvoir monarchique ?

H. L. — Il n'y avait pas d'indépendance à l'égard des classes, mais simplement un Etat qui était l'objet de tiraillements entre des classes opposées.

D'autre part, parler de l'indépendance du pouvoir politique, c'est aussi faux que de parler de l'indépendance du pouvoir judiciaire : l'un et l'autre dépendent nécessairement du pouvoir économique. Je ne vois donc pas comment un pouvoir monarchique pourrait devenir indépendant du pouvoir économique.

réponse à henri leclerc

M^e Leclerc est marxiste. C'est même, comme le montre cet entretien, un marxiste très orthodoxe. Phénomène rare — du moins en dehors du Parti Communiste — à une époque qui voit l'idéologie marxiste entrer dans un état de décomposition avancée et où chacun est à même de se rendre compte de l'échec de toutes les expériences de socialisme marxiste.

Sans doute M^e Leclerc ne nie-t-il pas que la réalité du socialisme est loin de répondre aux espoirs que formaient, et que forment encore, les doctrinaires. Mais pour lui, face à un système capitaliste qu'il juge détestable, le communisme représente toujours la seule solution, pour des raisons qu'il dit scientifiques. Ce qui pose évidemment la question de la validité de la théorie marxiste, en tant que conception du monde et philosophie de l'histoire. Là est le point essentiel, le centre du débat qu'il nous faut bien aborder, au risque de nous faire accuser de schématiser à l'extrême.

De même que M^e Leclerc ne nous a pas surpris en qualifiant la monarchie de superstructure féodale, de même nous ne l'étonnerons pas en affirmant que le marxisme est pour nous une fausse science. Sans doute, cette idéologie présente-t-elle des apparences scientifiques : ne prétend-elle pas avoir découvert les lois de la matière et de la société ? N'affirme-t-elle pas connaître la grande loi qui expliquerait toute l'histoire des hommes ? Le malheur est que ces lois si savamment décrites par Marx et Engels ne sont jamais ni expliquées, ni vérifiées. Postulat indémontrable que ce mouvement infini de la matière, que d'ailleurs les maîtres du marxisme étaient bien en peine de définir. Postulats que ces fameuses lois de la dialectique, jamais expliquées et toujours infirmées par l'expérience historique.

Il est en effet impossible de faire rentrer toute l'histoire de l'humanité dans le schéma de la lutte de classes. Ou, du moins, on ne peut réussir cette opération qu'en mutilant les faits, qu'en effaçant de longues périodes de l'histoire de l'humanité. Comment expliquer la chute de l'Empire romain par la lutte des classes alors que Rome n'avait pas connu de révoltes d'esclaves postérieures au I^{er} siècle avant Jésus-Christ ? Comment expliquer l'apparition de la féodalité, alors que l'on ne voit surgir aucun mode de production nouveau ? Et, quoi qu'en dise M^e Leclerc, comment appliquer à la période monarchique la théorie engélienne de l'Etat, conçu comme instrument de la domination d'une classe ? Sans doute y avait-il à l'époque, comme le dit après Engels M^e Leclerc, des « tiraillements » ou plus exactement une dynamique, un mouvement d'ascension et de déclin des classes sociales. Mais l'indépendance du pouvoir royal permettait d'ordonner, d'orienter ces mouvements au mieux des intérêts de la nation.

En fait, le schéma marxiste ne s'applique qu'au XIX^e siècle, période que Marx pouvait observer concrètement, et dont il a plaqué les données sur le passé comme sur l'avenir. Mais ce passé se dérobe sous ses pieds et l'avenir — notre présent — ne confirme guère ses prophéties. Ni l'Angleterre ni



réponse à maître leclerc : la logique totalitaire

l'Allemagne, pays où, selon Engels, les contractions étaient proches de leur point critique, n'ont connu une révolution qui a vu pour la première fois le jour dans un pays composé pour les quatre cinquièmes de ruraux. Ce qui, d'ailleurs, n'était pas sans poser des problèmes aux compagnons de Lénine.

Tout cela est trop connu pour que l'on y insiste. De même glissons-nous rapidement sur les conceptions économiques du marxisme, sur cette théorie de la valeur-travail qui, comme l'a montré Maurice Clavel, n'est qu'un « néant de la pensée », sur cette notion de plus-value qui ne résiste pas à l'examen, sur ces tendances à la paupérisation et à la baisse du taux de profit que les faits se sont chargés de démentir.

Alors que reste-t-il du marxisme ? Une critique du capitalisme ? Une dénonciation de l'exploitation de l'homme par l'homme ? Certes. Mais la critique de Marx porte sur un système qui s'est largement transformé depuis 1929, mais la lutte contre l'exploitation repose sur une notion fautive — celle de plus-value — et l'on ne saurait oublier d'autre part que l'exploitation ne concerne plus seulement le prolétariat. Car que l'on nous entende bien : la critique du marxisme ne débouche pas nécessairement sur l'apologie du capitalisme et la défense de l'ordre « bourgeois ». Elle est même indispensable à une remise en cause de la société actuelle dans la mesure où, en libérant l'esprit de schémas préconçus, elle permet une meilleure appréhension de la réalité.

Car enfin, balayer d'un revers de main la technocratie et affirmer que le pouvoir appartient comme par le passé à ceux qui possèdent les instruments de production, nous semble constituer une mutilation de la réalité. Il existe, c'est certain, des capitalistes à l'ancienne mode, des trusts qui pèsent de tout leur poids sur le pouvoir. Mais il y a eu aussi, depuis une vingtaine d'années, la montée de la technocratie en même temps qu'un déplacement de pouvoir dans certaines grandes entreprises, celui-ci se séparant de la propriété. Autant de phénomènes complexes, difficilement mesurables, qu'on ne peut

enfermer dans un schéma unique, mais qu'il faut connaître par le menu si l'on veut se forger des armes qui puissent être de quelque utilité. Il ne sert à rien de dénoncer l'exploitation si l'on ne comprend pas sa mécanique, beaucoup plus subtile qu'au XIX^e siècle, ou de lutter contre le capitalisme si l'on ne connaît pas son générateur, en l'occurrence la démocratie. C'est pourquoi le combat de M^e Leclerc nous semble voué à l'échec, même s'il est généreux dans ses intentions, et même si parfois il vise juste.

Mais combat pourquoi, finalement ? Pour la dictature du prolétariat, pour le dépérissement de l'Etat, pour la société communiste, nous répond M^e Leclerc qui pense que, même si la phase ultime est du domaine du rêve, elle verra inmanquablement le jour parce que la science le veut. Ce serait alors une science bien optimiste, qui pousserait infailliblement (mais pourquoi ? mais comment ?) l'humanité vers le bonheur. Et ce serait une dialectique bien obéissante (... à la superstructure !) qui empêcherait les forces productives de susciter de nouvelles classes, de nouvelles luttes. Mais laissons le marxisme aux prises avec ses propres contradictions. Ce qui nous intéresse, c'est la pratique du socialisme marxiste, c'est la logique interne du pouvoir qu'il instaure et des buts qu'il se fixe.

Le pouvoir qu'il instaure ? Il est policier, bureaucratique, dogmatique. Il ne tolère aucun autre pouvoir, aucune autre croyance que la sienne propre, aucune autre manière de vivre que celle qu'il définit. En un mot, il est totalitaire, et dans le sens le plus écrasant du terme. M^e Leclerc nous dira qu'il ne s'agit pas d'une fatalité, mais de simples accidents historiques. Nous tenons au contraire que ce totalitarisme est parfaitement logique. Le marxisme se fixe en effet pour but de créer un homme total, un homme générique, qui serait entièrement libéré de ses aliénations.

Le malheur est que l'homme marxiste est unidimensionnel, c'est-à-dire uniquement conçu dans sa dimension économique. A chacun selon ses besoins, disait Marx. (Encore faudrait-il savoir com-

ment déterminer ces besoins.) Mais l'homme n'étant pas appréhendé dans sa totalité, il souffre et il résiste. Il faut donc le briser pour qu'il entre dans le schéma. Et le pouvoir totalitaire durera tant que l'homme ne s'y sera pas plié. Autant dire toujours, à moins qu'un facteur interne ne le fasse éclater. Cette logique du totalitarisme et de la répression n'est d'ailleurs pas le propre du marxisme. Ne la rencontre-t-on pas déjà chez Rousseau qui voulait forcer les hommes à être « libres » s'ils ne voulaient pas s'y prêter de bonne grâce. Et M^e Leclerc connaît bien ce phénomène, lui qui se dit à la fois fasciné et effrayé par la « révolution culturelle » de Mao Tsé-tung.

N'y aurait-il donc pas d'autre alternative au totalitarisme marxiste que le totalitarisme diffus de la « société d'abondance » ? Nous pensons quant à nous qu'il existe des solutions d'ordre politique, économique et social qui permettraient d'échapper à ce dilemme. M^e Leclerc nous accusera sans doute d'idéalisme. Mais la monarchie n'a-t-elle pas montré dans le passé qu'elle était en mesure de préserver son indépendance à l'égard des classes, des forces économiques ? Et les lois qui fondent la monarchie ne permettraient-elles pas à l'Etat d'échapper à nouveau à ces forces sans pour autant se faire oppresseur ? Nous avons déjà eu l'occasion d'expliquer comment l'indépendance du pouvoir entraînerait une éclosion des libertés, une renaissance des communautés. Et nous analyserons bientôt le problème des classes, que nous ne concevons pas de la manière angélique que M^e Leclerc nous prête.

Il y a des classes qui luttent entre elles. Mais, comme le remarquait Maurras, on ne fait la guerre que pour avoir la paix. Sans doute la société ne sera-t-elle jamais pacifiée. Mais du moins il importe que les forces d'opposition deviennent force de composition, que le pouvoir puisse arbitrer entre les classes, et que celles-ci trouvent dans la cité et dans ses cellules essentielles des éléments qui favorisent leur rapprochement.

Idées, inacceptables pour un marxiste, pour qui la lutte de classes est le moteur de l'histoire. Mais la science est bien incapable de nous dire si l'histoire a une direction, pourquoi elle en aurait une et quel en serait le terme. Dès lors, ne convient-il pas de construire en fonction des faits établis et en s'appuyant sur les lois que l'observation permet d'établir ?

Gérard LECLERC,
Bertrand RENOUVIN.

livres

Commande à adresser à :

la Nouvelle librairie d'Action française
17, rue des petits-champs - paris (1^{er})
c.c.p. NAF 642-31
accompagnée de son montant.
Augmenté de 10 % pour frais d'envoi.

Charles MAURRAS

- Mes Idées politiques 20,00 F
- Anatole France 10,00 F
- La politique de Jeanne d'Arc 2,00 F
- L'Ordre et le Désordre 5,00 F

Maurice JALLUT

- Proposition pour un nouveau régime 7,00 F
- Où va la République ? 9,00 F

Richard GOMBIN

- Les Origines du Gauchisme 6,80 F

Annie KRIEDEL

- Les Communistes français 8,50 F

René DUMONT

- Cuba est-il socialiste ? 6,80 F

F. BON et M.-A. BURNIER

- Les Nouveaux Intellectuels 6,80 F

PETITES ANNONCES

VENDONS :

- Dictionnaire Politique et Critique de Charles Maurras. 5 volumes brochés excellent état 600 F
- Le Mauvais Traité (2 tomes), Charles Maurras. Edition originale numérotée 120 F
- Pour réveiller le Grand Juge (Charles Maurras). Edition sur vélin marais numérotée 100 F
- Apologie de Socrate (Charles Maurras). Edition sur vélin pur duffan numérotée 50 F



le choix de sadate

Les décisions du Président Sadate relatives à l'évacuation des « conseillers » soviétiques, loin de bouleverser l'équilibre des forces en présence au Proche-Orient, remet en cause toutes les idées reçues sur l'homme qui apparaissait, après la mort du « Raïs », au mieux comme un arbitre au-dessus des clans, au pire comme un personnage de transition sans épaisseur. Digne successeur du « bik-bachi » Nasser qui n'hésitait jamais à prendre des mesures spectaculaires et d'importance (nationalisation du Canal), Anouar-el-Sadate a désormais engagé sa personne dans la difficile partie de poker qui se joue dans cette partie du monde.

Déjà en 1971, en limogeant Ali Sabri, Sadate avait non seulement affirmé son désir d'assurer la prééminence du chef de l'Etat qu'il était, sur toutes les instances de l'Union Socialiste Arabe, le parti unique, mais surtout consommé la rupture entre deux courants fondamentalement opposés : les tenants d'un « libéralisme à l'égyptienne », passant par un dégageant de l'emprise soviétique et un rapprochement avec les U.S.A., favorables à l'amoindrissement du rôle du parti unique, et les tenants d'une « ligne dure » partisans d'une étroite collaboration avec l'U.R.S.S., afin d'aider au triomphe du socialisme. Fait remarquable : ce clivage n'a rien à voir avec celui qui s'établit vis-à-vis du conflit israélo-arabe : solution négociée ou reprise des hostilités. Ainsi, dans l'armée épurée depuis le désastre du Sinaï, les jeunes officiers, version moderne des « officiers libres » de 1952 (Nasser, Amer), traumatisés par la défaite et assoiffés de revanche, bien que premiers bénéficiaires de l'aide matérielle soviétique, versent souvent dans le panarabisme et le puritanisme islamique revu par le Libyen Kadhafi.

La présence physique soviétique sur le territoire national commençait à peser lourdement sur les débris d'un conflit idéologique apparemment résolu par le procès spectaculaire intenté à Sabri et à ses acolytes. Poussé par les accords de Moscou (consacrant le désir des U.S.A. et de l'U.R.S.S. de trouver en commun une solution diplomatique au conflit israélo-arabe), illustration flagrante de cet éternel partage des destinées du monde, se voyant déjà sacrifié sur l'autel de ceux qui ne se soumettent pas aux règles édictées par les Grands, obligé de tenir compte de l'échec flagrant de l'ambitieux dessein nassérien, Sadate a choisi.

Au risque de se couper du peuple égyptien qui, la première vague d'enthousiasme tombée (sentiment d'indépendance nationale comblé), risque de ne pas tomber dupe du marché qui s'est conclu entre Américains et Soviétiques. Si Sadate peut compter sur la « nouvelle vague » de technocrates égyptiens éduqués dans les universités américaines, soucieux de régénérer une économie moribonde afin de faire face à une expansion démographique aberrante et de corriger toutes les erreurs commises dans l'euphorie de l'ère nassérienne teintée de mégalomanie, toutes choses ne pouvant se réaliser que dans une période de paix, il ne peut compter sur une opinion publique blessée dans son orgueil par un expansionnisme israélien sans scrupules. Il pourrait très bien se révéler de nombreux Kadhafi dans les rangs de la nouvelle armée égyptienne.

Dans le monde arabe, les réactions sont mitigées. Les plus favorables émanent de Libye et du Soudan. Ce n'est pas vraiment une surprise : le contre-coup d'Etat du général Nemeiry au Soudan,

en juillet 1971, et la sanglante répression anti-communiste (pendaison des leaders du P.C.S.) qui suivit, ainsi que les mesures prises sur le plan intérieur par le colonel Kadhafi en Libye, sont encore dans toutes les mémoires. Il est paradoxal de noter que l'U.R.S.S. n'a jamais formellement condamné ces régions, trop contente de perfectionner et d'améliorer le volume des relations commerciales et économiques avec la Libye et le Soudan. La décision de Sadate intervient, en outre, à temps pour appuyer la position précaire d'un Kadhafi, apôtre du panarabisme islamique, aux prises avec la faction pro-soviétique de Jalloud.

En Syrie, troisième partenaire de l'Union des Républiques Arabes (Egypte, Libye, Syrie), la réaction est beaucoup moins bonne. Le général Assad, héritier de huit années de pouvoir baasiste, soucieux de préserver son image de marque d'homme d'ouverture, est à la recherche d'une réconciliation avec la faction rivale du Baas au pouvoir en Irak. Tout cela n'est pas compatible avec l'axe Tripoli - Le Caire - Khartoum en train de se constituer progressivement, surtout lorsque l'on sait que Bagdad et Le Caire sont en rivalité ouverte depuis des siècles pour la suprématie du monde arabe. Un axe Damas - Bagdad, volontiers ouvert aux initiatives soviétiques, constituerait en même temps un facteur d'importance pour les visées gloutonnes de la politique extérieure moscovite sur le Golfe Persique, nouvel épice des rivalités économiques et politiques entre les Super-Grands, parmi lesquelles il ne faudrait pas oublier la Chine, active au Dhofar.

La réalisation du panarabisme de Saladin ou de Nasser, c'est-à-dire la constitution d'une grande nation arabe de Casablanca à Bassorah, n'est pas pour demain.

La prise de position de Sadate ne constitue qu'un épisode supplémentaire dans la tragi-comédie qui se déroule en dehors des intéressés, dans tout le Moyen-Orient, qui n'a pas perdu de sa fascination depuis l'expédition Lawrence et le démembrement de l'Empire Ottoman.

Ph. BERNSTEIN.

télévision : roux-mansholt

D'aucuns, pleins d'illusions, ont pu croire que ce débat prometteur, entre un partisan de la croissance semi-japonaise (6,5 %) et celui du Zegisme ou croissance zéro, allait nous faire entrer au cœur du dilemme de l'économie moderne. M. Roux aurait pu, par exemple, reconnaître que le système capitaliste libéral se trouvait bloqué par des phénomènes secrets par lui. M. Mansholt aurait pu aussi reconnaître le caractère irréaliste de son système et chercher une définition complète des éléments en cause, autres que ceux quantifiés.

Pour ce, il eût fallu des interlocuteurs capables de philosophie. Or, avec l'appui du triste duo des animateurs, la discussion s'en est tenue au strict niveau de la technique. Tandis que l'un se veut technicien « agricul-

teur », l'autre se montre polytechnicien éclairé, sûr de tout et en particulier de lui. Et les Français ont ainsi appris que s'ils avaient davantage de télévisions et de voitures qu'il y a quelques années, c'était grâce à la croissance. Ils le savaient : M. Chaban-Delmas et la Sofres le leur ont déjà affirmé !

Une réponse sérieuse et plus élevée du nouveau maître du Zegisme était attendue, non pas une avalanche de chiffres. Un débat vide d'idées donc, où chacun refusa de se battre sur le terrain risqué des fins et des critères de la croissance. Un vide immense dans lequel s'est engloutie la militante du P.C., malgré sa bonne volonté primaire. Il était possible d'obliger Ambroise Roux à aborder les vraies questions, à sortir de son olympe. Il était possible de montrer à Sizzo Mansholt,

si peu sûr de lui, qu'il était également à côté du vrai problème.

Deux points intéressants, quoique marginaux au débat : tout d'abord, l'ardeur de M. Roux à affirmer la séparation des pouvoirs économiques et politiques, en même temps que la valeur d'apostolat de ce dernier (sic) ! Curieuse affirmation destinée, peut-être, à rendre sa virginité à une caste replumée, en perspective des élections ? D'autre part, la satisfaction du même personnage devant les protestations des journaux de gauche qui accusent le système de récupérer ses propres vices à son avantage. Cette satisfaction ne serait-elle pas l'explication du pourquoi de la croissance économique, à savoir, en ce mercredi 18 juillet : faire ch... la gauche ?

M.-H. PERRIN.

l'action syndicale au niveau multinational

L'Etat national n'est pas seul à devoir faire face au défi des entreprises multinationales (« N.A.F. » n° 63 du 12 juillet 1972). Devant le développement de ces firmes, une grande partie de ce que les syndicats nationaux ont conquis de haute lutte devient caduque, et le travailleur est plus éloigné que jamais du contrôle du produit de son travail. La tentation est grande alors pour les organisations syndicales de considérer le cadre national comme dépassé.

En Grande-Bretagne, May and Baker est une filiale à 100 % de la firme française Rhône-Poulenc. L'année dernière, ses 2.000 ouvriers se mettent en grève. La direction était peu disposée à satisfaire leurs revendications. Mais, dans le même temps, la C.F.D.T. organise en France, dans les usines du groupe, des débrayages et des manifestations de soutien ; devant le risque d'un élargissement du mouvement, la direction anglaise a cédé.

Le fait n'est pas répandu, mais il n'est pas nouveau non plus. En 1969, à l'initiative du Secrétaire général de la Fédération Internationale des Syndicats de la Chimie (I.C.F.) à Genève, Charles Levinson, les syndicats de neuf sociétés du groupe Saint-Gobain se sont entendus pour créer un comité d'action commun intervenant directement auprès de la société-mère et capable de déclencher une cessation de travail simultanée dans les neuf sociétés.

« Il y a partout un grand besoin de voir où se trouvent les nouvelles réalités, explique Charles Levinson, or elles se trouvent dans les firmes multinationales et dans le système d'économie globale que ces dernières ont secrété. »

Plus récemment, le congrès de la C.I.S.L. a accueilli son nouveau Secrétaire général, Otto Kersten, qui, depuis 1965, dirigeait la section internationale de la Confédération des Syndicats allemands (D.G.B.). L'un de ses projets est la participation des syndicats à un organe de contrôle au niveau de la société-mère des grandes entreprises multinationales. Ainsi, contrairement à l'analyse théorique des rapports firme multinationale - syndicats, établie par l'un des spécialistes en la matière Howard V. Perlmutter (1), la réponse syndicale contient à la fois une critique fondamentale du multinationalisme et le refus de s'intégrer totalement à ce nouveau système économique.

Alors que Perlmutter insiste sur la communauté d'intérêt des firmes multinationales et des syndicats, ces derniers développent l'aspect « inhumain » de ces entreprises.

Il est exact qu'au-delà des multiples avantages économiques, commerciaux ou fiscaux, l'internationalisation des grandes entreprises tient compte également du facteur travail. Au niveau du marché de l'emploi, la décision d'investir à l'étranger par création de filiales, prend en compte la situation sociale du pays envisagé, le niveau moyen de rémunération, l'organisation syndicale locale. De plus, la lutte syndicale devient inefficace, limitée au seul cadre national, et il n'est pas rare de constater que les firmes multinationales mettent volontiers en « pertes » certaines de leurs filiales, non seulement pour des raisons fiscales (2), mais aussi pour avoir un argument de poids à opposer à toute revendication salariale.

Autre argument de la direction d'une filiale : le peu de progrès de la productivité ; et le syndicat ignore que cette faiblesse fait partie d'un plan concerté de réorganisation réservant à une autre filiale, dans un autre pays, les investissements nécessaires au renouvellement des équipements. Mais l'évolution de ces mêmes investissements développe un chômage structurel de plus en plus répandu dans les pays développés. La lutte pour le plein emploi court alors à l'échec certain.

Ainsi, la direction d'une firme multinationale peut décider, à partir d'un centre de décision lointain, des conditions de travail, du niveau des salaires, de l'étendue du chômage dans tel ou tel pays. L'action des gouvernements — objectivement complices — est alors totalement inadaptée à cette situation.

Considérer l'économie multinationale comme une donnée et porter l'action syndicale au niveau de ces nouvelles structures, constitue la première réponse des fédérations internationales de syndicats. Mais que penser de positions comme celle de Charles Levinson qui déclare : « L'erreur des syn-

dicats serait de continuer à se laisser enfermer dans le cadre national » ? Bien sûr, il est urgent qu'une nouvelle stratégie syndicale, adaptée aux nouvelles données économiques, voit le jour. Cela doit-il déboucher sur une « démocratie industrielle » comme le souhaite Otto Kersten, démocratie peu différente de la démocratie mondiale que d'aucuns appellent de leurs vœux ?

« L'Europe n'a aucune réalité pour les sociétés dominantes qui la débordent largement », affirme avec raison Charles Levinson.

Cela est vrai d'un point de vue économique, cela l'est encore plus quand on envisage une Europe politique comme couronnement de cet ensemble économique. Par contre, lutter pour le mieux-être matériel du travailleur ne doit pas faire oublier qu'il est aussi, et d'abord, un citoyen. Cela ne ressemble en rien à un quelconque chantage au « patriotisme économique », qui ne profiterait finalement qu'aux firmes internationales. C'est au contraire l'affirmation que le syndicat est un des éléments de la nation. L'inefficacité actuelle de ses institutions — et partant de leurs réactions au défi des multinationales — ne peut aucunement remettre en cause la nation considérée comme communauté d'intérêt et de défense la plus naturelle et la plus large.

Il est assez surprenant de constater que la défense des intérêts du travailleur peut être envisagée au-delà et parfois à l'encontre de ceux de sa nation. L'analyse actuelle des tendances à la mondialisation de l'économie ne peut négliger que les détenteurs du pouvoir dans l'entreprise ne sont pas prêts à le partager. Seule l'institution capable de réconcilier les intérêts des travailleurs et ceux de la nation sera assez forte pour imposer sa loi aux entreprises multinationales.

Philippe DILLMANN.

(1) H. V. Perlmutter est professeur de sciences industrielles à l'Institut Wharton, université de Pennsylvanie (U.S.A.). Ses analyses sur la forme et le développement de l'entreprise multinationale font autorité dans les milieux universitaires. Elles ne sont pas totalement vérifiées dans la pratique.

(2) Voir N.A.F. n° 63 du 12 juillet 1972 : « Le Défi des Entreprises multinationales ».

• **Fédération Syndicale Mondiale (F.S.M.)**

Siège : Prague ; regroupe les syndicats à tendance communiste.

• **Confédération Internationale des Syndicats Libres (C.I.S.L.)**

• La C.G.T. française et la C.G.I.L. italienne appartiennent à cette fédération.

Siège : Bruxelles - issue de la scission, en 1949, que provoqua la tendance social-démocrate de la F.S.M.

• La C.G.T.-F.O. française, la D.G.B. allemande y sont rattachées.

• Sur le plan européen, la C.I.S.L. a donné naissance en 1969 à la C.E.S.L.

• **Confédération Mondiale du Travail (C.M.T.)**

Siège : Bruxelles - ex-Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens (C.I.S.C.).

• La C.F.D.T. française y est rattachée.

• **Confédération Internationale des Cadres (C.I.C.)**

Président : M. A. Malterre, de la C.G.C.